



Mercredi 30 mai 2018
Hôtel de Région - Basse-Terre

TOURISME
Convention de partenariat entre le CTIG et les EPCI de Guadeloupe

Discours du Président de Région

Mesdames, Messieurs, les conseillers régionaux
Mesdames, Messieurs, les présidents des EPCI
Monsieur le directeur du CTIG
Cher-e-s ami-e-s,

En amont de la 2e assemblée plénière de l'année 2018 consacrée en grande partie au vote du compte administratif 2017 et de notre budget supplémentaire 2018, j'ai voulu que nous nous réunissions afin d'entériner solennellement la signature des conventions de partenariats entre le CTIG et chacun de vous, président(e) d'EPCI, pour un développement touristique harmonieux et efficace du territoire.

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche plus globale dont j'ai eu à préciser les contours et les grands enjeux à plusieurs reprises ici.

La Région Guadeloupe a fait du développement touristique de l'archipel guadeloupéen une priorité.

C'est en effet, l'un des piliers de notre projet politique. **Un tourisme durable qui profite à tous.**

Déjà à cette époque nous affirmions que l'aménagement de notre territoire et le développement économique ne peuvent être dissociés de la politique touristique que nous souhaitons mener pour l'attractivité de notre territoire, tant elle contribue à l'épanouissement des femmes et des hommes de Guadeloupe.

Car une Guadeloupe bien équipée, (dotée d'un système de transport efficient, qui traite et recycle ses déchets, et disposant d'un système de santé performant et accessible), contribuera au bien-être des Guadeloupéens comme à celui de nos visiteurs.

C'est tout le sens de nos actions quotidiennes sur ces différentes thématiques (la santé, les travaux sur l'eau, l'accompagnement des entreprises, mais aussi le plan Océan, le transport, le traitement des déchets, le bus des mers, la Route du Rhum, schématisés dans notre PPI) ainsi que de notre accompagnement en soutien aux communes et à vos EPCI.

Ainsi pour concrétiser ce projet nous nous sommes fixé un objectif clair, ambitieux et assumé : 1 million de touristes pour un chiffre d'affaires d'1 milliard d'euros et 1000 emplois pérennes en 2020 !

Pour y parvenir, il était nécessaire de faire évoluer le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe (CTIG) et de le transformer en un outil dimensionné pour atteindre ce défi, un lieu où les sensibilités de chaque territoire doivent pouvoir s'exprimer.

Ainsi, chaque Communauté d'Agglomération et de communes est représentée au sein du Conseil d'administration du CTIG.

C'est dans ce souci de concertation et d'efficacité que j'ai souhaité que soit co-construite la feuille de route entre les EPCI et le CTIG. Ainsi, l'ensemble des EPCI ont été rencontrés (Élus et techniciens en charge du tourisme) entre le 10 janvier et le 30 avril 2018.

Les EPCI ont fait part de leurs besoins d'accompagnement du CTIG, tant sur le socle de leurs compétences nouvellement acquises que sur d'autres actions qu'elles souhaiteraient développer avec le concours du CTIG.

Une convention de partenariat et un plan d'action précis ont été élaborés par territoire constituant ainsi une véritable feuille de route partagée.

Cet acte fort permettra de renforcer la capacité des collectivités à créer les conditions d'un développement touristique performant, pérenne et harmonieux.

Pour y parvenir, le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe (CTIG) met en place une nouvelle gouvernance afin de rendre plus efficaces les actions de promotion qu'il anime sur les différents marchés et pour intégrer les acteurs territoriaux dans sa stratégie de déploiement de la destination.

Cette ambition appelle à mettre en perspective les actions portées par le CTIG avec celles dévolues aux EPCI dans le cadre de la Loi Notré, qui donne en effet compétence aux EPCI en matière de « Promotion du tourisme dont la création d'Offices de tourisme ».

Ces compétences partagées appellent à terme à mutualiser certaines actions afin de créer un socle d'échanges sur les sujets relevant des obligations de chacune des parties, mais aussi, à véhiculer une image de la destination que doivent s'approprier les acteurs locaux du tourisme.

C'est tout le sens des conventions de partenariats que nous signons ensemble ce matin afin d'atteindre l'objectif que nous avons fixé, pour 2020.

Je sais que chaque territoire saura mettre en avant ses spécificités, ses atouts, son authenticité.

Au-delà des différents statuts, des ambitions et des avancées (plus ou moins abouties) de chacun, ce qui importe c'est le partenariat collectif pour faire rayonner notre destination sur les marchés touristiques et mieux accueillir nos visiteurs. Et pour ce faire vous pourrez compter sur l'appui de la collectivité régionale à vos côtés.

Le tourisme en Guadeloupe représente 7% de notre PIB. Il est de 40% à Barbade et à Sainte-Lucie. Bien évidemment, les réglementations ne sont pas les mêmes et le type de tourisme est différent. Nous avons donc encore du chemin à parcourir, néanmoins je crois résolument que nous pouvons réussir et ces conventions sont un premier socle. Il nous faudra aller plus loin, en mutualisant davantage nos efforts, chacun dans son domaine de compétence, mais tous prêts à travailler ensemble pour le rayonnement de la Guadeloupe sur les marchés extérieurs.

Soyons au rendez-vous des grands événements qui braqueront les projecteurs sur notre région, je pense en ce moment précis à la Route du Rhum - Destination Guadeloupe cette année qui sera l'occasion pour nous de réaffirmer au monde tous nos savoirs faire et notre savoir être.

Pour finir, profitant de votre présence, je tenais à rappeler une chose comme j'ai eu à le dire lors de mon déplacement à Lamentin: les difficultés que rencontre notre pays nous obligent à davantage d'unité, de cohérence dans l'intérêt de la population.
La région Guadeloupe ne s'inscrit pas dans une surenchère avec les EPCI!

Les EPCI doivent travailler ensemble et non être concurrentes. Et notre rôle est d'accompagner les EPCI mais le rôle des EPCI est de s'inscrire dans la stratégie régionale.

Et je poursuivrai en ce sens le travail entamé visant à nourrir des relations harmonieuses avec les EPCI.

Nous avons une vision du développement du territoire, c'est une vision fondée sur une volonté: **construire sereinement la Guadeloupe**, en réaffirmant le nouveau modèle, socle de notre Projet politique, qui érige la croissance verte et la croissance bleue en tant que piliers de notre développement économique.

L'agriculture au centre de la croissance verte inscrite dans notre stratégie. La pêche et la biodiversité au cœur de la croissance bleue.

La concrétisation des grands projets structurants dont on parle depuis trop longtemps et qui participeront du rééquilibrage de notre archipel; sans oublier le sport, la santé, la culture et le tourisme qui nous rassemble aujourd'hui et qui participent à l'épanouissement de notre population.

Nous irons jusqu'au bout de ce programme, nous avancerons en concertation mais nous avancerons quand même!

C'est cet engagement dont je viens de vous faire part, que nous honorons aujourd'hui à travers ces signatures de conventions de partenariats avec le CTIG.

Je vous remercie de votre attention.

Ary Chalus
Président de la Région Guadeloupe